



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

ARRÊTE portant composition de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale

LA PRÉFÈTE DE LA RÉGION BRETAGNE PRÉFÈTE DE L'ILLE-ET-VILAINE

VU la loi n°83-684 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU le décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'État, notamment ses articles 5, 7 et 8 ;

VU le décret n° 2008-1406 du 19 décembre 2008 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

VU le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

VU le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

VU le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret n° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU l'arrêté du 29 juin 2006 fixant la composition et le fonctionnement des sections régionales du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État, modifié par l'arrêté ministériel du 8 juillet 2016 ;

VU l'arrêté du 11 décembre 2009 portant création de directions régionales et départementales des finances publiques ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2019 portant composition de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

ARRÊTE

Article 1 : L'arrêté du 2 juillet 2019 désignant les membres de la section régionale interministérielle d'action sociale est abrogé.

Article 2 : La section régionale de Bretagne du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État est composée ainsi :

I – PRÉSIDENTE :

Madame Catherine MEROUR, CGT

II – REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES DES FONCTIONNAIRES :

Pour l'Union générale des fédérations de fonctionnaires FO,

- En qualité de membre titulaire : Monsieur Didier WALLERAND
- En qualité de membre titulaire : Madame Magali MARQUER
- En qualité de membre titulaire : Monsieur David LEVEAU
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Patrick VÉGUER
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Patrick RAVACHE
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Frédéric SIMON

Pour l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT,

- En qualité de membre titulaire : Madame Jocelyne PELE
- En qualité de membre titulaire : Madame Patricia APPRIOU
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Alain CORRE
- En qualité de membre suppléant : Madame Catherine LERAY

Pour la Fédération générale des fonctionnaires FSU,

- En qualité de membre titulaire : Madame Cyrielle ARA
- En qualité de membre titulaire : Madame Françoise DAUVIER
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Philippe LE DREZEN
- En qualité de membre suppléant : Madame Nathalie DUVIVIER

Pour l'UNSA Fonction publique,

- En qualité de membre titulaire : Monsieur Philippe CAVANAC
- En qualité de membre titulaire : Madame Frédérique MALLEBRERA
- En qualité de membre suppléant : Madame Claire LAUDEN
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Yves BECHARIA

Pour la Fédération générale des fonctionnaires CFDT,

- En qualité de membre titulaire : Madame Nathalie DEVAUX
- En qualité de membre titulaire : Madame Marie-Pierre LOQUET
- En qualité de membre suppléant : Madame Céline PINEAU
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Jean-Pierre MARCHAND

Pour l'Union syndicale SOLIDAIRES Bretagne,

- En qualité de membre titulaire : Madame Marie-Claire COUJOU
- En qualité de membre suppléant : Madame Élodie LEGAL

Pour la Fédération française des cadres de la fonction publique CFE-CGC,

- En qualité de membre titulaire : Madame Véronique JURGA
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Yvonnick COR

III – REPRÉSENTANTS DES ADMINISTRATIONS EN CHARGE D'UNE POLITIQUE MINISTÉRIELLE D'ACTION SOCIALE :

Pour l'Éducation Nationale,

- En qualité de membre titulaire : Madame Anne-Sophie RAULT, Secrétaire Générale adjointe, Directrice des ressources humaines du Rectorat de Rennes
- En qualité de membre titulaire : Monsieur PINARD Christian, Secrétaire Général, DSDEN d'Ille-et-Vilaine
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Joseph BUAN, chef de division DIPATE, Rectorat de Rennes
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Hervé JUIFF, responsable du service académique de gestion de l'action sociale, DSDEN d'Ille-et-Vilaine

Pour les Universités,

- En qualité de membre titulaire : Madame Martine LEROUX, Directrice des ressources humaines, Directrice générale des services adjointe, Universités de Bretagne Occidentale de Brest
- En qualité de membre suppléant : Madame Vanessa COTTREL, Responsable du pôle QVT, dialogue social et action sociale Université de Rennes 1

Pour les services relevant du ministère des Armées,

- En qualité de membre titulaire : Monsieur Pascal CARTIER, directeur du centre territorial d'action sociale de Rennes
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Samuel MAGRE, directeur du centre territorial d'action sociale de Brest , ou Madame Anne COLIN, Conseillère technique médico-sociale au CTAS de Rennes

Pour les services du ministère de la justice,

- En qualité de membre titulaire : Madame Marie-Christine GENDRY, cheffe du Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale de la délégation interrégionale de Rennes
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Franck CHAUSSADE, chef adjoint du Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale de la délégation interrégionale de Rennes

Pour les services relevant des ministères économiques et financiers,

- En qualité de membre titulaire : Monsieur Jean-Yves LE GALL, directeur du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine
- En qualité de membre suppléant : Madame Nathalie BOUZENNOUNN, déléguée départementale d'Ille-et-Vilaine de l'action sociale des ministères économique et financier,

Pour les services relevant du Ministère de l'Intérieur d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor,

- En qualité de membre titulaire : Madame Céline GUYOT, cheffe du bureau de l'action sociale de la préfecture d'Ille-et-Vilaine ou Madame Angélique KERHELLO, adjointe à la cheffe du bureau de l'action sociale de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.
- En qualité de membre suppléant : Monsieur le préfet des Côtes d'Armor ou son représentant

Pour les services relevant du Ministère de l'Intérieur du Finistère et du Morbihan,

- En qualité de membre titulaire : Monsieur Laurent LEFEVRE, DRH Préfecture 56 ou Monsieur Franck VALLIERE, Chef du bureau des ressources humaines Préfecture 56
- En qualité de membre suppléant : Madame Christèle PRUDHOMME, chargée de la formation et de l'action sociale à la Préfecture 29, ou Madame Anne-Laure LEDUC-GUGNALONS, chef du

bureau des ressources humaines Préfecture 29, ou Monsieur Stéphane LARRIBE, directeur des ressources humaines, de la modernisation, des moyens et de la mutualisation Préfecture 29

Pour la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,

- En qualité de membre titulaire : Madame Marie-Noëlle BEILLARD, responsable du service social régional
- En qualité de membre suppléant : Madame Marielle PERRUCHOT, responsable de la mission pilotage et animation régionale

Pour la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

- En qualité de membre titulaire : Madame Marie-Hélène IMAD, responsable des ressources humaines
- En qualité de membre suppléant : Madame Françoise MOREL, gestionnaire RH et finances secrétariat général

Pour la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt,

- En qualité de membre titulaire : Madame Catherine KIENTZ, responsable du pôle action sociale
- En qualité de membre suppléant : Monsieur KOFFI-GARNIER Éric, secrétaire général Adjoint

Pour la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et la Direction régionale des affaires culturelles,

- En qualité de membre titulaire : Madame Dominique HERLEDAN, responsable des ressources humaines et de la formation ou Madame Sylvie GICQUEL gestionnaire de personnels
- En qualité de membre suppléant : Madame Patricia VOISIN, assistante sociale ou Madame Murielle ANDRÉ responsable FPTLV

Article 3 : Le présent arrêté entrera en vigueur le 9 mars 2020.

Article 4 : Monsieur le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Bretagne.

Fait à Rennes, le 02 MARS 2020

La Préfète de la Région Bretagne,
Préfète d'Ille-et-Vilaine


Michèle KIRRY